



**ESPACES DE CONTRAINTES, DE CONTRÔLES ET DE RÉSISTANCES
AFRICAINES**

Programme « Next » | Projet « Mutations et défis africains »

JOURNÉES D'ÉTUDE

**RÈGLES DU JEU EN « SITUATIONS AUTORITAIRES »
RÉFLEXIONS DEPUIS UNE APPROCHE COMPARÉE
CAMEROUN-ÉTHIOPIE**

14 et 15 avril 2016

Salle 638
Bâtiment le France
190-198 avenue de France, 75 013 PARIS



Centre français
des études éthiopiennes



PRÉSENTATION

Au début des années 2000, s'appuyant sur une série d'enquêtes conduites dans plusieurs villes en Afrique, l'anthropologue Abdoumalig Simone (2004) insiste sur la multiplicité des réseaux dans lesquels s'inscrivent les individus, obligeant à décaler le regard afin de saisir la complexité des alliances et des stratégies au cœur des rapports sociaux et de pouvoir. Il en appelle à une lecture plus « fluide » de la réalité en Afrique qui fait écho à la pluralité des identités africaines étudiée de longue date en particulier par les anthropologues (Balandier, 1985).

Sur le continent africain, ce constat ne saurait s'arrêter aux portes des villes. De manière plus générale, la diversité des réseaux sociaux et des registres d'action a stimulé une réflexion sur la pluralité de normes de référence, qui gagne à être repensée en rapport avec la construction des discours historiques. Partant plus spécifiquement de l'étude des institutions publiques en Afrique, Olivier de Sardan s'intéresse à l'écart aux normes officielles (légales, professionnelles, bureaucratiques) des agents des administrations et services publics et propose le concept exploratoire de « norme pratique » pour saisir le fonctionnement réel des dites institutions et cerner les modes de régulations sociales (2008). Il invite à une prise en compte de la plasticité des pratiques, notamment dans l'exercice du pouvoir. Quelles règles du jeu tacites et informelles, s'écartant de normes officielles mais aussi de normes sociales, organisent le comportement des acteurs dans l'espace social ? Ce débat sur l'étude empirique du fonctionnement des institutions ne se cantonne d'ailleurs pas aux seules situations africaines depuis l'étude des interactions entre usagers et agents publics (Dubois, 2003 ; Siblot, 2005) à l'étude de l'institutionnalisation de pratiques criminelles (Hugues, 1996) en passant par tout le courant de la sociologie des organisations (Crozier, Friedberg, 1997), autant de travaux trouvant leur ancrage depuis des observations conduites loin de l'Afrique.

Par ailleurs, ces études des pratiques et des régulations sociales posent la question des cadres de référence dans lesquelles elles s'inscrivent. Si la loi peut être envisagée *a priori* comme un élément structurant des sociétés et des rapports de pouvoir, des théorisations de l'informel conduisent à dépasser l'étude de l'application stricte de la loi pour discuter de l'écart à la loi (Chauveau et al., 2001) et de la tolérance de cet écart. Ce rapport différentiel à la loi et son éventuel contournement conduisent à étudier le rapport à l'État (Lautier, 1991). Plus exactement, il incite à poser la question de l'institutionnalisation de l'État et la place de la tolérance (à la transgression), de l'exception (à des règles et procédures) dans le fonctionnement de l'appareil d'État et de ses administrations. L'enjeu est donc aussi de comprendre la fabrique quotidienne de l'État (Sardan, Bierschenk, 2014). Ce dernier peut être appréhendé comme une « réalité concrète et située, autrement dit à la fois incarnée dans des individus et inscrite dans une temporalité » (Fassin et al., 2013 : 14). Dans quelle mesure ces transgressions et ces exceptions s'institutionnalisent-elles ? Quels cadres normatifs permettent leur légitimation sociale ? Partant de l'étude du fonctionnement des institutions et des normes en présence, on est conduit à poser la question de la porosité entre sphère étatique et sphère sociale (Migdal, 2001), problématique ancrée de fait, depuis plusieurs décennies maintenant, dans les travaux sur l'État en Afrique (Lund, 2006).

Dans ce contexte de normes plurielles, on peut postuler que les individus acquièrent des compétences au gré des situations qu'ils vivent et des interactions dans lesquelles ils

sont engagés en particulier avec les acteurs institutionnels (police, justice, services de santé, service d'urbanisme, collecte des impôts, etc.). Ils apprennent les normes en usage (Gupta, 1995) autant qu'ils participent à leur production et à leur réification. Autrement dit, on peut supposer qu'ils acquièrent et déploient des « savoirs pratiques » (Fischer et Spire, 2009) éventuellement pour contourner et détourner la règle de droit et faire face aux contraintes quotidiennes. La question peut se poser de la dimension politique de ces contournements et transgressions (Bayart et al., 1992), en lien avec l'étude de la domination d'État. Peut-on lire ces détournements sous l'angle de résistances, telles que théorisées, dans la perspective des *Subaltern Studies*, par James Scott (2008) ? Par ailleurs, faut-il tout lire sous l'angle du rapport à l'État ?

Partant de ce bref état de l'art, ces journées d'études proposent d'étudier les règles du jeu, en particulier dans les rapports aux institutions et à l'État, mais plus spécifiquement en situations autoritaires. Par règles du jeu, nous entendons saisir ce qui fait norme, la multiplicité de registres de légitimation, dans les pratiques et interactions quotidiennes d'une diversité d'acteurs politiques, sociaux, institutionnels ou encore acteurs privés. Par situation autoritaire, nous entendons l'exercice autoritaire du pouvoir nécessairement façonné par de nouveaux effets de contexte, tels que la démultiplication des modes de gouvernance. Nous prenons nos distances avec la notion d'autoritarisme définie comme la formalisation institutionnelle ou idéologique d'un rapport de pouvoir cherchant à limiter le pluralisme (Linz, 2000). Produit d'une histoire, l'exercice du pouvoir évolue en fonction d'effets de contexte¹; de ses modes de renouvellement et de réinvention (Benin et Vairel, 2011) ; de son hybridation et de ses convergences avec des situations plus démocratiques (Dabène, Geisser et Massardier, 2008). Il est tributaire des représentations qu'il entraîne, des soubassements symboliques (Wedeen, 1998), et de formes de légitimation (Gatelier et Valeri, 2012). Enfin, il évolue suivant les effets d'incorporation par les individus (Hibou, 2011).

L'enjeu des journées est donc de mettre en perspective la dimension autoritaire du pouvoir dans un contexte de pluralité des normes et de leurs usages. Nous analyserons la portée des contournements de la loi, de la négociation de leur transgression, comme de la conformation à des allégeances sociales, dans des situations autoritaires où les actes de résistance ne sont pas nécessairement exprimés de manière explicite (Bayat, 2010) et où s'affrontent à des intérêts divers à obéir (Hibou, *op. cit.*). Connaître les règles du jeu, c'est connaître le coût de leur transgression : dans la tension existante entre se conformer ou enfreindre la règle, se joue un processus d'affirmation de soi, autant que la fabrique quotidienne de l'État. Que fait la production de normes sociales plurielles aux modes de gouvernement et plus particulièrement à la domination d'État ? En somme, comment la domination entre en tension, intègre ou non la pluralité comme l'élasticité des normes juridiques, officielles et sociales ? Que permet cette même pluralité aux individus ?

Pour mener à bien cette analyse, il nous a semblé heuristique de proposer une rencontre entre chercheurs conduisant leurs enquêtes dans deux États du continent africain qui pourraient paraître s'opposer en bien des points : l'Éthiopie et le Cameroun. Dans le cas éthiopien, la question du contrôle et de l'encadrement étatique est fondamentale. Elle est un point de départ à des études très localisées de l'influence du parti dans les

¹ Voir le « moment thermidorien » défini par J.-F. Bayart (2008).

encadrements des populations urbaines et paysannes (Lefort, 2010 ; Emmenegger et al., 2011 ; Vaughan, 2011). Au Cameroun, la relation entre le parti présidentiel et la présidence semble davantage traversée de tensions quand bien même l'influence partidaire imprègne les secteurs privé et public et se retrouve à plusieurs échelles de gouvernement (services déconcentrés et décentralisés). Par ailleurs, l'institutionnalisation de l'État éthiopien est présentée comme très forte alors qu'elle n'a cessé de faire l'objet d'un débat continu en sciences politiques au Cameroun et en France (Bayat, 1985 ; Médard, 1990). Ainsi, nous ne pourrions nier les régimes d'historicité propres aux deux États. Toutefois, partant de ces différences qu'il nous reviendra de préciser, il nous apparaît possible de cerner le rapport évolutif à la domination de l'État, dans et hors des arènes officielles du pouvoir. En Éthiopie, la porosité entre État et société s'affirme. Elle provoque toutefois des effets différents selon les contextes, autorisant tantôt un renforcement de la domination d'État (Abbink et Hagman, 2013), tantôt des stratégies de résistance, généralement discrètes (Di Nunzio, 2014). Au Cameroun, l'incertitude quant à la règle à suivre, entre hégémonie et coercition en faisant appel à des rapports de force établis sur le court et long terme (Bayart, 2008), peut inciter à se demander comment l'État tient et s'incarne matériellement, à des échelles variées, locale, régionale et nationale. De même, là où l'encadrement étatique semble peser sur les structures sociales éthiopiennes, serait-on tenté d'évoquer la force de l'État au Cameroun dans sa capacité à être absent, à favoriser les non-dits, à s'abstenir de légiférer mais parfois pour mieux interdire et punir, aux moyens de « ruses juridiques » (Nkot, 2005). Là où l'État éthiopien se revendique d'un modèle d'État développemental (Dessalegn Rahmato et al., 2014), porteur d'un projet économique sous tutelle étatique, le Cameroun a été le support d'une théorisation de « la décharge » (Mbembe, 1996 ; Hibou, 1999). En somme, le régime camerounais entretiendrait « des dysfonctionnements réglés », face auquel l'Éthiopie apparaîtrait comme un pays d'ordre. Cette mise en comparaison sera le point de départ à partir duquel saisir le rapport entre « normes pratiques » et situations autoritaires.

Organisation des journées

Les journées sont structurées en panels thématiques.

Chaque panel réunit environ cinq communications.

Deux intervenants (travaillant respectivement sur le Cameroun et sur l'Éthiopie) sont en charge de la discussion.

La dernière après-midi est consacrée à une discussion générale, rassemblant en particulier les intervenants et discutants des panels ainsi que des personnalités scientifiques invitées.

PROGRAMME

JEUDI 14 AVRIL 2016

9h00-9h30 : Accueil

9h30-9h45 : Introduction

Panel 1 : L'espace d'entreprise (9h45-12h)

Des changements intervenus dans les États africains au cours des dernières décennies (notamment la libéralisation de l'espace public, le processus de démocratisation, la promotion de l'entrepreneuriat privé) se sont accompagnés de « transformations de représentations du pouvoir et de l'accumulation légitime ». Celles-ci sont à la fois le signe « des déplacements dans les échelles de la réussite et du prestige », des bouleversements des structures sociales, économiques et politiques, et d'une « redistribution des repères de moralité » (Banégas et Warnier, 2001). La figure de *l'akové* (« l'évolué ») au Bénin ou du *ku jàng ekool* (« celui qui a appris l'école ») au Sénégal, figures de l'intellectuel diplômé, détenteur d'un capital culturel et jouissant par le fait d'une « protection par le salaire », par l'accès à la sphère de l'administration, ont pendant longtemps été ancrées dans les imaginaires du pouvoir et de réussite. Mais ces bouleversements se sont traduits par la valorisation d'autres voies et figures de réussite, de nouvelles trajectoires d'accumulation se sont ainsi affirmées.

Le présent argumentaire, centré sur l'espace d'entreprise, porte sur l'espace donné aux entrepreneurs dans un système économique dominé par la puissance publique. L'objectif est de mettre en évidence les liens entre sphère politique et sphère économique et les rapports aux normes des entrepreneurs (marges de manœuvre, résistances et formes diverses de contournement). Il s'agit d'appréhender l'« entreprise » non pas uniquement sous son aspect économique, mais également dans ses dimensions politique et sociale (Coquery-Vidrovitch, 1983).

Un premier axe de réflexion pourrait s'intéresser à la construction du secteur économique à la suite des réformes néo-libérales, sous l'impulsion de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Les réformes se caractérisent notamment par la promotion par l'État du secteur privé, comme espace capable d'assurer à la fois « la croissance économique et le processus d'accumulation jugé plus solide et durable parce qu'étranger au mode d'exploitation rentière » qui avait prévalu au cours des années précédentes (Ellis et Fauré, 1995). Les réformes économiques seraient une précondition à la réforme politique dans des États néo-patrimonialisés et autoritaires. Toutefois, dans plusieurs États africains, l'observation du fait entrepreneurial révèle les limites mais aussi les résistances à la théorie libérale, celle-ci ne se traduisant pas, de manière systématique, par une substitution du « tout-privé » au « tout-État ». Dans le contexte marocain par exemple, le temps des entrepreneurs se révèle être le « lieu de transformations subtiles des rapports de pouvoir toutes aussi déterminantes que de plus lourds mécanismes de domination » (Catusse, 2006). Le caractère fondamentalement politique des entrepreneurs est mis en évidence dans le contexte tunisien (Hibou, 2008). Les entrepreneurs sont toujours en politique parce qu'ils s'inscrivent dans des relations de pouvoir, participent aux conflits, aux compromis entre acteurs, aux rapports de force et de ce fait, façonnent aussi le politique. L'on pourrait s'intéresser aux voies et figures de réussite et itinéraires d'accumulation. Il en est ainsi par exemple de la figure du « Big man entrepreneur » – avant tout un homme politique (entrepreneur politique) (Médard, 1987 ; Médard, 1992 ; Laurent, 2000 ; Daloz, 2006) – qui trouve ses fondements anthropologiques dans les sociétés lignagères mélanésiennes étudiées par Sahlins (1963).

Dans cette perspective, l'on pourrait également développer la problématique de l'accaparement des ressources publiques par les cadres du parti (élites politiques), d'administration, des entreprises publiques et parapubliques, l'accès au pouvoir ouvrant sur un patrimoine privé d'origine publique (Fauré et Médard, 1995). Ils disposent le plus souvent de multiples sources de revenus, notamment publiques et privées. Ces ressources sont réinvesties au développement d'entreprises et affaires privées (plantations, commerce, transports, etc.), indirectement rattachées au pouvoir politique.

Au-delà des frontières diffuses entre l'économique et le politique, l'on pourrait plus largement s'intéresser aux liens entre institutionnalisation et informalisation et par conséquent aux rapports à la norme des agents de l'État, en lien avec les entrepreneurs. Si l'État intervient par la mise en place d'une matrice de lois et règlements, on s'intéressera aux stratégies de contournement des normes, aux réseaux de redistribution des rentes mais également aux logiques « verticales », informelles de ces réseaux, des services centraux de l'État aux agents sur le terrain (Olivier de Sardan, 2009).

L'analyse des liens étroits entre le monde politique et le monde des affaires, qui relèvent des situations de *Straddling* (Fauré, 1994) conduit au final à analyser des mécanismes de coercition mis en place par le régime politique vis-à-vis des entrepreneurs. Si les ressources politiques semblent être au cœur « des dispositifs de domination et de différenciation », il en ressort que la « phagocytose patrimonialiste » tend le plus souvent à contenir ou décourager toute velléité de développement d'une sphère économique autonome (Fauré et Médard, 1995).

Discutants :

Patrick Awondo, Post-doctorant (anthropologie), École Normale Supérieure de Lyon

René Lefort, Journaliste spécialiste de la Corne de l'Afrique

Modérateurs : Alain Abena et Virginie Nantchop

Intervenants :

Emanuele Fantini, Chercheur à l'UNESCO-IHE Institute for Water Education, Pays-Bas.
« Crafting Ethiopia's glorious destiny. Pentecostalism and economic transformation under a developmental State »

Emmanuel Galland, Doctorant en anthropologie, Université d'Aix-Marseille, IMAF.
« La figure de l'entrepreneur au sein de l'économie morale de la réussite à Yaoundé »

10h30-10h45 : Pause

Guillaume Vadot, Doctorant en science politique, IMAF, Paris 1

Alain Abena, Doctorant en science politique, Sciences Po Paris, CSO
« Le marché au secours de l'État : les entrepreneurs feront-ils mieux ? »

11h30-12h : Intervention des discutants et débat avec la salle

12h00-13h30 : Déjeuner

Panel 2 : Ordre et clôture :
des régulations (in)formelles de l'espace (par l'espace)
 (13h30-16h30)

Pour contribuer à la réflexion, l'enjeu de ce panel sera de comprendre comment se construisent quotidiennement les règles du jeu en situations autoritaires. Il s'agira de saisir comment ces règles interagissent dans les arènes officielles du pouvoir et plus spécifiquement comment elles jouent avec des dispositifs spatiaux contraignants.

En contextes autoritaires, on peut s'intéresser à la dimension spatiale de la domination d'État. Ainsi, des espaces sont mis en clôture, des formes d'architectures spécifiques sont développées, suivant des logiques d'enfermement (murs d'enceintes d'une université, d'une résidence surveillée, d'une cellule, d'une prison). D'autres espaces, non clôturés, moins visibles et dématérialisés, n'échappent pas à ces logiques de contrôle et de quadrillage (contours des parcs naturels, quadrillage de l'espace paysan avec la réforme foncière, délimitation des quartiers urbains).

Dans ces contextes, peut-on observer une certaine suspension de la contrainte politique, affirmant ainsi des règles du jeu nouvelles ? Nous nous demanderons alors si l'ordre établi au sein des espaces conçus et clôturés par l'État fait l'objet de transgressions et dans quelle mesure on assiste à une forme d'institutionnalisation de ces transgressions au service d'une régulation sociale et spatiale ? Ces logiques subversives sont-elles différentes en dehors de ces clôtures ?

Nous émettons l'hypothèse selon laquelle tout ne peut être lu sous le seul angle du rapport à l'État car nous supposons que l'incorporation des formes d'autorités n'est pas totale. Ainsi, elle se négocierait plutôt en fonction de capitaux sociaux, économiques, culturels et politiques. Autrement dit, même au cœur de ces espaces du contrôle politique existerait un registre de légitimation sociale, voire de résistance, qui permettrait à la société de déjouer l'autoritarisme d'État.

Il s'agira de voir dans ce panel comment se concrétisent au sein de ces espaces les stratégies et tactiques, individuelles ou collectives, de participation aux affaires communes ainsi que leur degré d'autonomisation par rapport à l'État. Nous chercherons à comprendre qui mobilise ces capitaux tout en souhaitant savoir où, comment et quand sont-ils activés ? À travers ces questionnements, nous souhaitons voir de quelles manières ces mécanismes de régulation particulièrement actifs en situation de contrainte et éventuellement de mobilisation sociale, s'expriment entre les clôtures, ou jouent avec ces mêmes clôtures.

De manière sous-jacente, il sera question d'analyser à quelles échelles se jouent ces règles et ces usages (de l'application au contournement) des lois et des normes : « en haut », « en bas », entre les deux et selon quels types d'interaction ? Comment s'inscrivent-ils dans des registres d'action formels (les règles de droits, architectures spatiales) et informels (savoirs pratiques, la connaissance des coûts de la transgression) ? Cette multiplicité des registres et des capitaux mobilisés pour jouer avec les règles laisse entrevoir une diversité d'alliances qui invitent à discuter du fonctionnement des institutions, de la fabrication quotidienne de l'État.

L'approche croisée des situations au Cameroun et en Éthiopie doit nous permettre de nous interroger sur ces cadres officiels où les acteurs se réfèrent à des règles du jeu plus tacites et informelles.

Discussants :

Mathias Éric Owona Nguini, Professeur de science politique, FPAE, Université Yaoundé 2, Cameroun

Alula Pankhurst, Professeur d'anthropologie sociale, Addis-Abeba University, Éthiopie

Modératrices : Stéphanie Fer et Cindy Morillas

Intervenants :

Jean Nicolas Bach, Docteur en science politique, Chercheur associé à LAM
« Les règles du "jeu" autoritaire : négociation ou enfermement des opposants ? »

Carole Bignon, Doctorante en géographie, CESSMA, Paris 7
« Se faire une place en ville en contexte autoritaire : les stratégies citadines dans les espaces "irréguliers" de Douala »

Guillaume Blanc, Post-doctorant (histoire), CRH, EHESS
« Nature, État et territoire : enclore la nature éthiopienne »

14h30-14h45 : Pause

Medhi Labzaé, Doctorant en science politique, CESSP, Paris 1
« Pratiques administratives en situations autoritaires. L'administration foncière dans l'Éthiopie rurale »

Cindy Morillas, Docteure en science politique, Chercheure associée à LAM
« De la Fenec (1965-1975) à l'Addec (depuis 2004) : stratégies et tactiques étudiantes face aux mutations des dispositifs de contrôle au sein des universités camerounaises »

Joseph Woudammike, Docteur en histoire, Université de Maroua, Cameroun
« Pratiques autoritaires et stratégies d'élimination des adversaires politiques au Cameroun de 1960 à nos jours »

15h45-16h30 : Intervention des discutants et débat avec la salle

VENDREDI 15 AVRIL 2016

9h-9h30 : Accueil

**Panel 3 : Mémoires, identités, résistances
(9h30-13h00)**

L'observation des « situations autoritaires » donne à penser que plus l'exercice de la coercition sur les populations est forte, plus les groupes sociaux multiplient des formes de résistances, d'indocilité par rapport aux normes (Mbembe, 1988) et de contournements des règles. Ces acteurs et groupes sociaux font l'expérience de la domination et cherchent à échapper aux effets de la coercition en développant des alliances et des stratégies complexes hors des sphères étatiques et loin des groupes sociaux qui aspirent au statut de classe dominante. L'on sait en outre que les rapports de pouvoir « ne peuvent exister qu'en fonction d'une multiplicité de points de résistance [jouant], dans les relations de pouvoir, le rôle d'adversaire, de cible, d'appui, de saillie pour une prise » (Foucault, 1976 : 126).

Si ces actions de résistances – qu'elles soient affirmées ou implicites, violentes ou pacifiques, spontanées ou fruit de stratégies politiques longuement mûries – ainsi que les normes qui les suscitent, ont fait l'objet de nombreuses recherches, leur historicité par contre n'est pas toujours prise en compte. Cette mise en perspective historique permet pourtant de poser le problème de la continuité de la domination dans le temps et donc d'enrichir la compréhension des « situations autoritaires ». En d'autres termes, les formes de la coercition et les pratiques de résistance qu'elles suscitent, qu'elles soient inédites, réinventées ou héritées, informent aussi sur le rapport des acteurs au temps et à la mémoire, et permettent d'interroger les liens qu'ils établissent entre ce qui se joue aujourd'hui et ce qui s'est produit dans le passé.

Ce panel discutera des pratiques de résistance en « situations autoritaires », en tenant compte du poids de la mémoire sur les luttes en cours ainsi que de l'utilisation, la valorisation ou encore l'instrumentalisation de ces expériences passées et présentes. Il vise notamment à analyser les jeux et les stratégies des acteurs « entrant en résistance » en prêtant attention à l'arrière plan historique et politique. Nous encourageons aussi les communications envisageant les pratiques de résistance et les mobilisations sociales comme des clés de lecture pour comprendre les modalités de la coercition en situations autoritaires.

Discutants :

Wolbert G.C. Smidt, Professeur d'ethno-histoire, Mekelle University, Éthiopie

Olivier Iyébi Mandjek, Chercheur FPAE, HDR en géographie, Université catholique d'Afrique centrale, Cameroun

Modérateurs : Maïa Ghattas et Yves Mintoogue

Intervenants :

Marie Bridonneau, Maître de conférences en géographie, LAVUE, Paris 10

« Faire face au déplacement contraint en Éthiopie - Adaptations et négociations face à une pratique récurrente d'aménagement des espaces »

Stéphanie Fer et Maïa Ghattas, Doctorantes en géographie, PRODIG, Paris 1

« Un “art de résister” ? Regard croisé (de Douala à Yaoundé) sur des pratiques de contournement du gouvernement urbain en contexte autoritaire (Cameroun) »

Pierre Guidi, Post-doctorant (histoire), CEPED/IRD, IMAF

« Relire les usages des structures d'encadrement 'socialistes' : les femmes éthiopiennes dans la *Revolutionary Ethiopian Women Association* (1981-1991) »

10h45-11h : Pause

Rose Ndengue, Doctorante en histoire, CESSMA, Paris 7

« Mobilisations féminines au Cameroun sous domination coloniale au tournant des années 1940-1950 : une volonté de réinscrire les femmes au cœur du fonctionnement des institutions sociales et politiques »

Philippe Nken Ndjeng, Doctorant en histoire, IMAF, EHESS

« Quête de pouvoir et (de) modernisation chez les Doualas du Cameroun et Ménélik II d'Éthiopie (1860-1914) : esquisse comparative de deux trajectoires de redéfinition de soi au seuil du XXe siècle »

Yves Mintoogue, Doctorant en science politique, CESSP, Paris 1

« L'art de raconter la domination et la résistance. Nuances et variations régionales du discours nationaliste au Cameroun (1948-1960) »

12h-13h : Intervention des discutants et débat avec la salle

13h-14h30 : Déjeuner

Discussion générale (14h30-17h)

Discussion générale, rassemblant en particulier les intervenants et discutants des panels ainsi que des personnalités scientifiques invitées.

Modération :

Sabine Planel, Chargée de recherche IRD (géographie), IMAF

Marie Morelle, Maître de conférences en géographie, Paris 1 Panthéon Sorbonne, UMR Prodig

Comité d'organisation

Alain Abena, Doctorant en sciences politiques, Sciences Po Paris, CSO
 Stéphanie Fer, Doctorante en géographie, Paris 1 Panthéon Sorbonne, UMR Prodig
 Maïa Ghattas, Doctorante en géographie, Paris 1 Panthéon Sorbonne, UMR Prodig
 Karine Ginisty, Post-doctorante (géographie), Comue Hesam, UMR Prodig
 Yves Mintoogue, Doctorant en sciences politiques, Paris 1 Panthéon Sorbonne, CEESP
 Marie Morelle, Maître de conférences, HDR en géographie, Paris 1 Panthéon Sorbonne, UMR Prodig
 Cindy Morillas, Docteure en sciences politiques, Sciences Po Bordeaux, LAM
 Virginie Nantchop, Doctorante en géographie, Paris 1 Panthéon Sorbonne, UMR Prodig
 Sabine Planel, Chargée de recherche IRD, IMAF

Bibliographie

- Abbink, Jon and Hagmann, Tobias (dir.). 2013. *Reconfiguring Ethiopia: the politics of authoritarian reform*. Routledge. London.
- Balandier, Georges. 1985. *Sociologie des Brazzavilles noires*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques. Paris.
- Banégas, Richard et Warnier, Jean-Pierre. 2001. « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir ». *Politique africaine*, 85 : 5-23.
- Bayart, Jean-François, Achille Mbembe et Comi Toulabor. 1992. *Le politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*. Karthala. Paris.
- Bayart, Jean-François. 1985. *L'État au Cameroun*. Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques. Paris.
- . 2008. « Hégémonie et coercition en Afrique subsaharienne. La "politique de la chicotte" ». *Politique africaine*, 2 (110) : 123-52.
- . 2008. « Le concept de situation thermidorienne: régimes néo-révolutionnaires et libéralisation économique », *Questions de recherche*, 24, CERI Sciences Po. Paris.
- Bayat, Asef. 2010. *Life as Politics. How Ordinary People Change the Middle East*. Stanford University Press. Stanford.
- Beinin, Joel et Vairel, Frederic. 2011. *Social movements, mobilization and contestation in the Middle-East and North Africa*. Stanford University Press. Stanford.
- Catusse, Myriam. 2008. *Le temps des entrepreneurs ? Politique et transformations du capitalisme au Maroc*. Maisonneuve/Larose et Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. Paris et Tunis.
- Chauveau, Jean-Pierre, Le Pape, Marc et Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 2001. « La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique », in Gérard Winter (dir.), *Inégalités et politiques publiques en Afrique. Pluralité des normes et jeux d'acteurs*. IRD. Karthala. Paris : 145-162.
- Compagnon, Daniel. 2001. « "Mugabe and partners (Pvt) Ltd" ou l'investissement politique du champ économique ». *Politique Africaine*, 81 : 101-119.
- Coquery-Vidrovitch, Catherine. 1983. *Entreprises et entrepreneurs en Afrique, XIX^e et XX^e siècles*. Tome 1. L'Harmattan. Paris.

- Crozier, Michel et Friedberg, Erhard. 1977. *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Seuil. Paris.
- Dabène, Olivier, Geisser, Vincent et Massardier, Gilles (dir.). 2008. *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXI^e siècle*. La Découverte. Paris.
- Daloz, Jean-Pascal. 2006. « Au-delà de l'État néo-patrimonial. Jean-François Médard et l'approche élitaire », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13 :617-623.
- Dessalegn, Rahmato et al. *Reflections on Development in Ethiopia. New Trends, Sustainability and Challenges*. Forum for Social Studies. Friedrich Ebert Stiftung. Addis-Abeba.
- Di Nunzio, Marco. 2014. "Do not cross the red line. The 2010 general elections, dissent and political mobilization in urban Ethiopia". *African Affairs*, 113 (452): 409-430.
- Dubois, Vincent. 2003. « Le rapport des assistés aux organismes sociaux : domination, tactiques et logiques identitaires », *Pyramides* [En ligne], 7 |2003, mis en ligne le 26 septembre 2011. <http://pyramides.revues.org/401>
- Ellis, Stephen et Fauré, Yves-André (dir.), 1995, *Entreprises et entrepreneurs africains*. Karthala/ORSTOM. Paris.
- Emmenegger, Rony, Sibilo, Keno and Hagmann Tobbias. 2012. "Decentralization to the household: expansion and limits of State power in rural Oromiya". *Journal of Eastern African Studies*, 5(4): 733-754.
- Fassin, Didier, Bouagga, Yasmine, Coutant, Isabelle, Eideliman, Jean-Sébastien, Fernandez, Fabrice, Fischer, Nicolas, Kobelinsky, Carolina, Makaremi, Chowra, Mazouz, Sarah et Roux, Sébastien. 2013. *Juger, réprimer, accompagner. Essai sur la morale de l'État*. Seuil. Paris.
- Fauré, Yves-André. 1994. « Les politiciens dans les entreprises en Côte d'Ivoire : investisseurs ou courtiers ? ». *Politique Africaine*, 56 : 26-40.
- Fauré, Yves-André et Médard, Jean-François. 1995. « L'État business et les politiciens entrepreneurs. Néo-patrimonialisme et *Big men* : économie et politique », in Stephen Ellis et Yves-André Fauré (dir.), *Entreprises et entrepreneurs africains*. Karthala/ORSTOM. Paris : 289-309.
- Fischer, Nicolas, et Spire, Alexis. 2009. « L'État face aux illégalismes ». *Politix*, 3 (87) : 7-20.
- Foucault, Michel. 1976. *Histoire de la sexualité. Tome 1. La volonté de savoir*. Gallimard, Paris.
- Gatelier, Karine et Valeri, Marc. 2012. « Les stratégies de légitimation dans les régimes autoritaires. Perspectives comparées », *Revue internationale de politique comparée*, 19(4) : 7-13.
- Gupta, Akhil. 1995. « Burred Boundaries: The Discourse of Corruption. The Culture of Politics, and the Imagined State ». *American Ethnologist*, 22 (2): 375-402.
- Hibou, Béatrice. 1999. « La "décharge", nouvel interventionnisme ». *Politique africaine*, 73 : 6-15.
- . 2008. « "Nous ne prendrons jamais le maquis". Entrepreneurs et politique en Tunisie ». *Politix*, 84 :115-141.
- . 2011. *Anatomie politique de la domination*. La Découverte. Paris.
- Hugues, Everett C. 1996. « Les institutions bâtardes », *Le regard sociologique*. Éd. de l'EHESS, Paris : 155-163.
- Laurent, Pierre-Joseph. 2000. « Le "Big man" local ou la gestion coup d'État de l'espace public ». *Politique africaine*, 80 : 169-181.
- Lautier, Bruno. 1991. *L'État et l'informel*. L'Harmattan. Paris.
- Lefort, René. 2010. "Powers-mengist and peasants in rural Ethiopia: the post-2005 interlude". *Journal of Modern African Studies*, 48 (3): 435-460.

- Linz, Juan José. 2000. *Totalitarian and Authoritarian Regimes*. Lynne Rienner Publishers. Boulder (Colorado).
- Lund, Christian. 2006. « Twilight Institutions: Public Authority and Local Politics in Africa ». *Development and Change*, 37 (4): 685-705.
- Mbembe, Achille. 1996. « La “chose” et ses doubles dans la caricature camerounaise ». *Cahiers d'études africaines*, 36 (141-142) : 143-170.
- Médard, Jean-François. 1987. « Charles Njonjo : portrait d'un "big-man" au Kenya », in Emmanuel Terray (dir.), *L'État contemporain en Afrique*. L'Harmattan. Paris : 49-87.
- . 1990. « L'État patrimonialisé ». *Politique africaine*, 39 : 25-36.
- . 1992. « Le "Big man" en Afrique – esquisse d'analyse du politicien entrepreneur », *L'Année sociologique*, vol. 42 : 167-192.
- Migdal, Joel S. 2001. *State in Society: Studying How States and Societies Transform and Constitute One Another*. Cambridge University Press. Cambridge.
- Nkot, Pierre Fabien. 2005. *Usages politiques du droit en Afrique. Le cas du Cameroun*. Bruylant. Bruxelles.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 2008. « À la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique ». *Discussion Paper, Africa Power and Politics (APPP) Oversea Development Institut (ODI)*, n° 5.
- . 2009. « Les huit modes de gouvernance locale en Afrique de l'Ouest », working paper 4. Africa Power and Politics Programme. London.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre., Bierschenk Thomas (ed). 2014. *States at Work. Dynamics of African Bureaucracies*. Brill. Leiden.
- Sahlins Marshall. 1963. “Poor Man, Rich Man, Big Man, Chief: Political Types in Melanesia and Polynesia”, *Comparative Studies in Society and History*, vol. 3, n° 5: 285-303.
- Scott, James C. 2008. *La domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*. Éd. Amsterdam. Paris.
- Siblot Yasmine. 2005. « “Adapter” les services publics aux habitants des “quartiers difficiles”. Diagnostics misérabilistes et réformes libérales ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4 (159) : 70-87.
- Simone, AbdouMaliq. 2004. *For the City Yet to Come. Changing African Life in Four Cities*. Duke University Press. Durham, London.
- Vaughan Sarah 2011. « Revolutionary democratic state-building: party, state and people in the EPRDF's Ethiopia ». *Journal of Eastern African Studies*, 5 (4): 619-640.
- Wedeen Lisa. 1998. « Acting “As If”: Symbolic Politics and Social Control in Syria », *Comparative Studies in Society and History*, 40 (3): 503-523.